

## ÉVALUATION PRÉ-DIAGNOSTIQUE DU TSA

Le pré-diagnostic du Syndrome d'Asperger, aujourd'hui appelé « Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) sans Déficience Intellectuelle », consiste en l'évaluation en plusieurs étapes des différentes caractéristiques associées à l'autisme. La personne concernée est invitée à se présenter en compagnie d'un ou plusieurs de ses proches, pour une demie-journée d'investigation menée par un(e) psychologue ou neuropsychologue spécialisé(e).

Il est important d'entamer des démarches diagnostiques le plus tôt possible, dès la toute petite enfance ou les premières interrogations de l'entourage, afin d'envisager une prise en charge adaptée et un accompagnement personnalisé pour favoriser le développement et les apprentissages.

La démarche diagnostique se fait dans le respect rigoureux des Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé, et s'établit selon la classification internationale DSM-V (Manuel Diagnostique et Statistique des Troubles Mentaux).

L'entretien se divise en deux parties :

Étape 1: la personne concernée et ses proches sont reçus ensemble pour investiguer les signes d'alerte de la petite enfance, les intérêts et comportements restreints et stéréotypés, les difficultés relationnelles passées et actuelles mais aussi les particularités émotionnelles et sensorielles. L'intérêt est de recueillir un échantillon de témoignages objectifs pour compléter l'Entretien Diagnostique de l'Autisme, qui permet d'obtenir une donnée fiable sur l'existence probable d'un TSA.

Étape 2 : En fonction de son âge et de ses compétences, différentes batteries de tests standardisés et normés sont proposés à la personne, reçue seule. L'intérêt est d'observer ses capacités communicatives, sa façon d'appréhender les interactions sociales et de prendre en considération/comprendre le contexte et autrui.

A la suite de l'entretien, un compte rendu est remis à la personne majeure ou au tuteur légal de la personne mineure, et récapitule les particularités évoquées et observées afin d'informer la personne et ses proches sur ses compétences et difficultés. Des orientations de prise en charge individualisées (thérapie cognitive-comportementale, groupe d'habiletés sociales, remédiation cognitive...) sont recommandées afin de favoriser le développement et l'adaptation des personnes présentant un TSA grâce à un accompagnement adapté. Des bilans complémentaires peuvent aussi être recommandés pour affiner la compréhension des particularités (orthophonie, ORL, psychomoteur, etc). Le psychologue se tient disponible pour un entretien supplémentaire de restitution et d'explication des résultats.